

# ROCHET+

LE MAGAZINE DE VOTRE AGGLO - N°61 / JANV. 2022 - LRSY.FR



## Le logement au cœur des priorités

L'ACTU p.09

Une station multi-énergies  
vertes et locales

L'AGGLO p.14

Quai M  
trace sa voie

EN ACTION p.20

Des budgets  
volontaires et ambitieux

**Ry** La Roche-sur-Yon  
Agglomération  
Le cœur Vendée



09

SUIVEZ-NOUS SUR  
@LAROCHE SUR YON FR

**L'actu**

- 05 Sur les réseaux
- 06 En images
  - Hommage à Jacques Auxiette
- 09 La Roche
  - Une station multi-énergies vertes et locales
  - Les entreprises, réservoirs de biodiversité
  - Un engagement pour le handisport
- 12 L'agglo
  - La circulation dans le bourg de Mouilleron à l'étude
  - Fougeré veut exposer son histoire

**L'agglo**

- 14 En grand
  - Quai M trace sa voie
- 16 À la découverte
  - Rives de l'Yon dévoile son écrin de verdure
- 19 Près de chez vous
  - Venansault trace un parcours de vie

**En action**

20 Finances

**À la Une**

24 Une politique de l'habitat au service du territoire

**Zoom sur**

- 31 Portrait
  - LaLuz, artiste plasticienne et muraliste
- 32 Patrimoine
  - Le Point du Jour
- 34 Pratique
- 37 Courrier des lecteurs
- 38 Tribunes Ville
- 39 Tribunes Agglo

02



13



24



21



31



2022 nous accueille et c'est toujours avec honneur que je m'adresse à vous lors de ces premiers jours de l'an, pour vous présenter, en mon nom et au nom de tous les élus de nos collectivités, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de joies partagées, pour vous, vos proches, amis, collègues et familles.

Nos souhaits sont multiples pour cette nouvelle année. Tout d'abord, souhaitons que 2022 voit le terme de la pandémie qui perturbe chaque instant de notre quotidien. La recherche avance, l'immunité collective également et la performance des équipes du centre de vaccination de La Roche-sur-Yon permet aux Agglo-Yonnais d'être mieux protégés.

Mon premier vœu est qu'ensemble nous continuions à être vigilants et à décider de notre avenir collectif en nous faisant vacciner en grand nombre et dès que cela est nécessaire.

Cette année 2022 va voir la concrétisation de projets ambitieux, le Quai M, le complexe patinoire piscine, les Assises de quartier, la fin de la requalification des Halles, pour ne citer que les plus significatifs. Mon deuxième vœu est donc que nous puissions vivre ensemble ces belles aventures collectives, tellement enthousiasmantes pour notre territoire.

En novembre 2021, La Roche-sur-Yon a reçu le titre de Capitale française de la Biodiversité, c'est le résultat d'un travail important réalisé par les équipes de la Ville et de l'Agglomération, travaillant sous la responsabilité de la première adjointe, à qui j'ai confié le lourd et stratégique dossier de la transition écologique. Mon troisième vœu est que notre Agglomération continue à être à la pointe de l'ambition écologique ; celle des actions et pas simplement celle des paroles et des dictats.

La Covid nous prive depuis deux ans de feux d'artifice, de rassemblements festifs et familiaux, de cérémonie des vœux,

de spectacles ouverts à toutes et tous. Quelles frustrations ! Mon quatrième vœu est que nous puissions retrouver ces moments uniques de libertés collectives. Que nous puissions retrouver le site des Oudairies pour un 14 juillet illuminant nos yeux d'enfants, que nous puissions retrouver le stade Desgrange pour y accueillir l'équipe de France sur grand écran, que nos quartiers se colorent pour un printemps de joie partagé.

Les Assises de quartier, les réunions de projets, les rendez-vous des voisins, les dimanches sportifs, les soirées culturelles, sont le sel de notre vie collective et tout cela continue de façon contrainte depuis deux ans. Mon cinquième vœu vous concerne et me concerne, il est de vous retrouver vite, de partager avec vous ces moments intimes où nous échangeons ensemble sur votre quotidien, sur votre avenir, sur l'avenir de vos enfants, celui de la ville. Depuis deux ans, vous me manquez !

2022 est une année importante où les français vont devoir choisir leur président ou présidente de La République et, dans la foulée, la ou le député qui devra les représenter et voter les lois. Il semble quelques fois que la démocratie s'essouffle, c'est triste et mortifère, cela laisse la place à tous les extrêmes et aux minorités actives. Alors qu'il y a tant à faire pour qu'ensemble de façon bienveillante et active, nous construisions le plus bel horizon collectif. Mon sixième vœu est celui du sursaut démocratique, c'est le rêve que chaque citoyen se sente impli du devoir que lui donne ce droit si chèrement acquis du vote universel. Ne laissons à personne le droit de choisir à notre place. Ne pas voter, c'est abandonner ce qui fait le fondement de notre nation, basée sur le principe de la laïcité, notre belle devise nationale : LA LIBERTÉ, L'ÉGALITÉ, LA FRATERNITÉ.

Je vous souhaite une très belle année 2022.

**Luc Bouard**  
Maire de La Roche-sur-Yon  
Président de La Roche-sur-Yon Agglomération



**Salut  
Nantes  
Université!**  
**T'as pas  
un peu  
grandi?**

**UN** Nantes  
Université

[nouvelleuniversite.univ-nantes.fr](http://nouvelleuniversite.univ-nantes.fr)



Convaincus de la nécessité d'unir leurs forces pour mieux relever ensemble les défis du monde contemporain, l'Université de Nantes, Centrale Nantes, le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Nantes, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), l'École des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire (EBANSN), l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes (ENSA Nantes) et l'Institut de recherche technologique (IRT) Jules Verne s'allient pour créer un nouvel établissement : **Nantes Université.**

•••

**@larochesuryonfr**

Le 17 décembre

Avec son opération de **#plantation** massive **#100000ArbresPourDemain**, **@larochesuryonfr** permet aussi aux plus jeunes de s'approprier la question de l'**#arbre** et de ses nombreux intérêts pour tous.



•••

**@larochesuryonfr**

Le 11 décembre

La Roche-sur-Yon est la Capitale française de la **#biodiversité** !  
 Découvrez-en un peu plus sur la trame **#verte**, les continuités **#écologiques**, la **#nature** en ville... tout ce qui a permis à la ville d'être ainsi distinguée.  
**Irsy.fr/cfb**



•••

**@larochesuryonfr**

Le 21 décembre

La Ville de La Roche-sur-Yon favorise le développement des **#mobilités** douces par la mise en place d'un **#jalonnement** en faveur des **#piétons** et **#cyclistes**, tout en mettant en valeur son **#patrimoine** historique, culturel et touristique.



•••

**@larochesuryonfr**

Le 5 décembre

Mon beau **#sapin**  
**#sapinenoel #sapinenoel #sapinenoel #sapinenoël #noel #noël #noeldecoracion #christmas #christmastree #illumination #lumieredenoel #larochesuryon #Irsy #vendee**



**HOMMAGE**

**Jacques Auxiette,  
maire de La Roche-sur-Yon  
de 1977 à 2004**

L'ancien maire de la Ville de La Roche-sur-Yon, Jacques Auxiette, est décédé le 10 décembre à l'âge de 81 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 17 décembre en l'église Saint-Louis de La Roche-sur-Yon.

Natif de Montlevicq (Indre), c'est à La Roche-sur-Yon, en 1964, que Jacques Auxiette débute sa carrière de professeur de mathématiques au Lycée Technique puis au Lycée Polyvalent, dont il devient Censeur puis Proviseur.

Entré au PSU en 1970, il adhère au Parti socialiste en 1973, et devient cette année-là secrétaire de la section locale du PS. Il devient maire de La Roche-sur-Yon en 1977, puis président de la Région des Pays de la Loire en 2004.

« Jacques Auxiette était un maire proche des gens, qui a toujours eu le souci de projeter sa ville dans l'avenir et d'avoir cette proximité. Il laisse dans cette ville qu'il a administrée pendant vingt-sept ans une image de père fondateur, de père de la population. Les gens avaient toujours un regard bienveillant sur lui, même lorsqu'ils ne partageaient pas sa vision politique. Il mérite un hommage, que la Ville lui rendra au printemps. »

**Luc Bouard, maire de La Roche-sur-Yon**





**RÉALISATIONS PENDANT  
SES MANDATS**

Complexe piscine-patinoire, pôle universitaire de la Courtaisière, désenclavement routier et ferroviaire, installation du Conseil des sages et des maisons de quartier, Scène nationale Le Grand R, zone commerciale des Flâneries... Au cours de ses cinq mandats, Jacques Auxiette aura marqué La Roche-sur-Yon de son empreinte. Grâce aux jumelages (Allemagne, Espagne, Irlande du Nord, Algérie...), il aura également ouvert la ville sur le monde.



**Petits-fils**  
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

## L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile  
pour les personnes âgées



Aide  
à l'autonomie



Aide  
aux repas



Accompagnements



Aide  
ménagère

**02 52 20 10 65**

23 Rue Maréchal Joffre  
85000 La Roche-sur-Yon



[petits-fils.com](http://petits-fils.com)



**INFLUENCE**  
MOBILIER & DÉCORATION

**SOLDES** <sup>JUSQU'À</sup> **-50%**  
DU 12 JANVIER AU 8 FÉVRIER

40 avenue Aliénor d'Aquitaine - LA ROCHE SUR YON - 02 51 36 16 55



**CANAPÉS,**



**MEUBLES,**



**DÉCO,**

**ET BIEN PLUS !**



Plus d'infos sur [influence85.com](http://influence85.com)



## TRANSITION ÉNERGETIQUE

# Une station multi-énergies vertes et locales

La station multi-énergies vertes et locales de La Roche-sur-Yon, déployée par le SyDEV et Vendée Énergie, a été inaugurée le 9 décembre dernier sur l'ancien site Michelin.

La nouvelle station multi-énergies de La Roche-sur-Yon propose, sur un seul et même lieu, la distribution de trois énergies vertes, toutes produites localement et en circuit court, pour favoriser la mobilité décarbonée. L'équipement est la première concrétisation de la conversion du site Michelin en un pôle d'innovation sur les énergies durables et l'industrie du futur. Cette station nouvelle génération distribue :

- De l'hydrogène vert produit par Lhyfe à Bouin (premier site de production d'hydrogène renouvelable et écologique, grâce à son raccordement à des éoliennes de Vendée Énergie).
- Du bioGNV (Gaz naturel pour véhicule) issu des méthaniseurs présents dans les exploitations agricoles du département.
- De l'électricité verte provenant des centrales photovoltaïques au sol (sur d'anciens centres d'enfouissement des déchets), en toitures et sur ombrières de parkings appartenant à Vendée Énergie.

Le distributeur d'hydrogène est adapté aux véhicules lourds pour le transport de marchandises, de personnes, de déchets ou encore des bennes à ordures ménagères, mais aussi les véhicules légers à usage intensif.

La station propose également deux bornes de recharge électrique à très grande puissance (150 kW), les premières du réseau public dans

les Pays de la Loire et dans le Grand Ouest. Ainsi un particulier possédant un véhicule électrique pourra effectuer une recharge totale ou partielle en très peu de temps (100 km en 10 minutes) et payer avec sa carte bancaire ou via son badge de recharge lié à son abonnement à un réseau de bornes.

Pour permettre à ce projet de voir le jour, un investissement de 3,2 millions d'euros a été nécessaire (dont 1,5 million d'aides provenant de l'État, de la Région des Pays de la Loire ainsi que de l'ADEME). L'Agglomération de La Roche-sur-Yon a cédé une partie du terrain sur lequel la station a été construite pour un euro symbolique et a décidé de s'équiper d'un bus hydrogène.

## Le saviez-vous ?

Si les transports constituent le deuxième secteur, après celui du bâtiment, le plus consommateur d'énergie en France (près de 32 % de l'énergie consommée), ils restent le premier en matière d'émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique. Ils sont aussi la cause de pollutions atmosphériques qui affectent la santé des populations.



## ASSISES DE QUARTIER

### Et toi, t'en penses quoi ?

Dans le cadre des Assises de quartier, afin que la parole de tous soit représentée, la Ville lance du 17 janvier au 20 février une enquête auprès des jeunes Yonnais âgés de 15 à 25 ans.

Accès à l'information, loisirs, animations et événementiels, mobilité... Les jeunes sont invités à s'exprimer par le biais d'un questionnaire en ligne sur [larochecvous.fr/enquete-jeunesse](http://larochecvous.fr/enquete-jeunesse).

Les informations recueillies permettront à la collectivité de développer les services et dispositifs dédiés à la jeunesse.

## ÉCOLES

### Inscriptions scolaires 2022/2023 : c'est parti !

Vous souhaitez inscrire votre enfant pour la première fois dans l'une des écoles publiques de La Roche-sur-Yon pour la rentrée 2022/2023 ? Prenez rendez-vous auprès de l'accueil Parents du 3 janvier au 7 juillet.

Il est également possible d'inscrire son enfant tout au long de l'année, si vous êtes nouvel habitant de La Roche-sur-Yon.

À noter que depuis la rentrée scolaire 2019, l'instruction est obligatoire dès l'âge de 3 ans au lieu de 6 ans auparavant. Il est donc impératif de les inscrire à l'école.

Direction de l'Éducation – Service accueil parents, 10, place François-Mitterrand (1<sup>er</sup> étage) – La Roche-sur-Yon, 02 51 47 47 06 – [accueilparents@larochesuryon.fr](mailto:accueilparents@larochesuryon.fr)

Horaires d'ouverture du service accueil parents : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi jusqu'à 17 h.

## ÉCOLES

### Portes ouvertes Flora-Tristan

Vous souhaitez découvrir l'école maternelle Flora-Tristan à La Roche-sur-Yon ? L'établissement vous ouvre ses portes, sur rendez-vous, le vendredi 21 janvier, de 17 h à 19 h, et le samedi 22 janvier, de 9 h à 12 h.

Renseignements au 02 51 37 65 86 ou [ce.08512631@ac-nantes.fr](mailto:ce.08512631@ac-nantes.fr)

## JEUNESSE

### Temps d'information sur le BAFA

Chaque année, les structures de loisirs recrutent pour encadrer des enfants, mais pour cela il faut disposer du BAFA ! Le 14bis Info Jeunes organise un temps d'information pour répondre à vos questions : Pourquoi le BAFA ? À qui s'adresse-t-il ? Comment s'inscrire ? Comment se déroule la formation ? Combien ça coûte ? Rendez-vous le mercredi 19 janvier, de 18 h à 20 h, au 14bis, esplanade Jeannie-Mazurelle à La Roche-sur-Yon.

Inscription sur <https://bit.ly/BAFA190122> avant le 17 janvier.

### Parcoursup

Découvrir l'intérêt de compléter le dossier social étudiant et comprendre le fonctionnement de la plateforme Parcoursup. Le 14bis Info Jeunes organise un temps d'information pour répondre à vos questions. Rendez-vous le mardi 26 janvier, de 18 h 30 à 20 h, au 14bis, esplanade Jeannie-Mazurelle à La Roche-sur-Yon.

Inscription sur <https://bit.ly/SUP260122> avant le 25 janvier.



## ÉCONOMIE

# Avec TerValia, les entreprises sont des réservoirs de biodiversité

Lauréat du fonds Spécifik, TerValia permet aux entreprises de réaliser des aménagements paysagers favorisant la biodiversité.

« Dans les zones d'activités, on croise souvent des terrains un peu délaissés. » Des aires pas vraiment exploitées. « Notre projet est né de ce constat, lance Margot Basseville, chargée de développement à TerValia, et de la rencontre entre Jérôme Batisse, de la start-up Dynamiques Foncières, et du docteur Amandine Ramos, chargée de mission biodiversité au centre Georges-Durand Beautour. » L'idée a germé de proposer aux entreprises des aménagements paysagers favorables à la biodiversité. « C'est une action éligible RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) aux titres social et environnemental. C'est aussi un projet fédérateur et porteur de sens pour les collaborateurs. » TerValia peut faire pousser trois décors sur les terrains des « boîtes ». « On propose trois aménagements clés en main, détaille Margot. Beautés fragiles, qui va attirer les papillons ; Butineurs comédiens pour les insectes pollinisateurs et Ténors des jardins avec les oiseaux comme cibles. Tous vont aider des espèces en déclin. »

### Sensibilisation des salariés

Sur 50 m<sup>2</sup> au minimum, vont grandir des plantes sauvages locales, faiblement allergènes. « Ces aménagements sont conçus scientifiquement et implantés par des personnes porteuses

de handicap. » Avec eux, les entreprises deviennent des acteurs de la reconquête de la biodiversité locale. « Car la démarche va au-delà de la simple plantation, renchérit Margot. En parallèle, on propose de la sensibilisation, avec des ateliers nature à destination des salariés. » Des temps forts animés par les associations Georges-Durand Beautour, Terre des Sciences ou encore la Ligue de protection des oiseaux. « Ainsi, on boucle la boucle. » Les entreprises valorisent leur image en valorisant leur terrain.

## Lauréat du fonds Spécifik

« Le fonds Spécifik va nous permettre de nous former dans le secteur de la communication pour mieux commercialiser nos offres et augmenter notre visibilité », appuie Margot Basseville. TerValia est l'un des quatre lauréats de la saison 3 du fonds créé par le Centre de ressources en innovation (CRI) de La Roche-sur-Yon Agglomération. Tous ont un impact positif sur l'environnement. Ils se voient attribuer une dotation financière sous forme de subvention, afin de soutenir leur développement sur le territoire vendéen.

**SPORT**

## Un engagement pour le handisport

La Roche Natation et le Handi Tennis Vendée ont reçu le Label Club Handisport.



Geoffrey Jasiak et Amadéo Rays portent l'étendard. Le drapeau du Label Club Handisport est entre les mains des licenciés du Handi Tennis Vendée et de La Roche-sur-Yon Natation. Dans l'ombre de ces deux sportifs visant les Jeux Paralympiques 2024, deux clubs qui œuvrent au quotidien pour la pratique handisport. « S'ils se voient récompensés par le Label, c'est qu'ils proposent une offre sportive de qualité pour les personnes en situation de handicap », appuie Louis Gilard, du Comité Handisport Vendée.

Trois ans que le Handi Tennis Vendée remplit tous les critères du Label. « Une bonne habitude », sourit l'entraîneur Christelle Réquillé. « En plus de Geoffrey, nous accueillons trois joueurs : Pierre-Jean Gautron, Vincent Pogu et Marc Vincent. » Un collectif engagé en championnat de France par équipes Nationale 2. « Après les pré-qualifications en janvier, nous visons les finales, programmées en avril à Saint-Malo. »

À La Roche Natation, le Label est une première. « C'est la reconnaissance du travail effectué depuis plusieurs années pour accueillir, dans les meilleures conditions possibles, les nageurs en situation de handicap, note Jean-Gabriel Berthomes, le président. Un travail commun du club, des entraîneurs et des équipes du Complexe aquatique de l'Agglomération. » Une trentaine de handi-nageurs répètent leurs gammes dans les bassins. « Nous tenons à favoriser l'inclusion, en intégrant des enfants aux groupes existants ou en proposant une course handisport lors de notre meeting. »

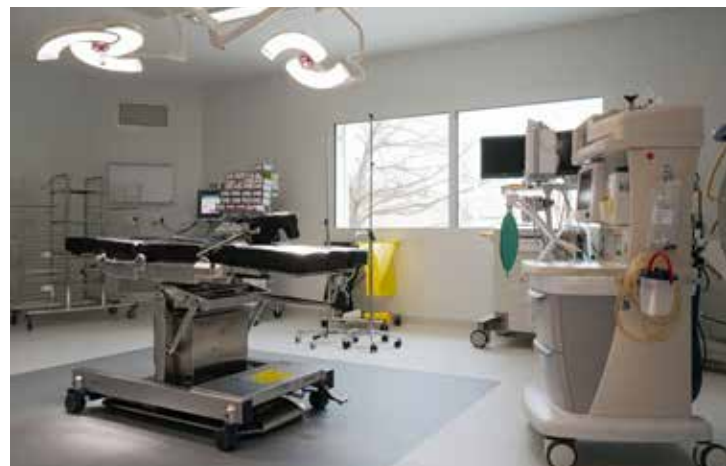
**SANTÉ**

## Clinique Saint-Charles : un nouveau bloc opératoire

La clinique Saint-Charles de La Roche-sur-Yon a engagé en 2018 une réflexion sur l'évolution de son projet médical. Dans ce cadre, une opération d'extension et de restructuration de ses locaux a été envisagée en plusieurs phases. Fin novembre, un nouveau bloc opératoire de douze salles a été mis en service. Les nouveaux locaux du service de chirurgie ambulatoire doivent également être livrés en 2022. Entièrement remis à neuf dans les anciens blocs opératoires, ce dernier bénéficiera alors d'une capacité de 45 places. Le coût des travaux s'élève à 15 mil-

lions d'euros, plus 1 million d'euros pour le nouveau matériel du bloc opératoire.

L'autre grande composante de l'opération concerne l'extension et la modernisation des Soins de suite et de réadaptation et des services médecine, accompagnées de la réorganisation et rénovation de l'hébergement ainsi que de l'accueil et des zones de consultation. Cette opération sera complétée par une reprise des étanchéités et des façades pour terminer la transformation et modernisation de cet établissement tout en améliorant la performance énergétique.





📍 **MOUILLERON-LE-CAPTIF**

## La circulation dans le bourg à l'étude

12

La commune de Mouilleron-le-Captif a lancé une étude afin d'améliorer la circulation et la cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons dans son centre-bourg.

« **M**ouilleron-le-Captif c'est aujourd'hui 5 000 habitants, explique Raymond Paquier, adjoint au maire délégué au patrimoine, à la sécurité routière et des bâtiments. Et depuis plusieurs années, la circulation s'accroît énormément dans le centre-bourg de la commune. » Deux bureaux d'études, missionnés pour dresser un état des lieux, ont révélé que chaque matin, entre 7 h et 9 h, plus de 840 véhicules empruntent la rue Principale. « Or, cette circulation peut poser des problèmes de sécurité sur une voirie qui n'est pas adaptée à ce flux important », rappelle Raymond Paquier. Une étude a donc été menée entre les

giratoires de l'Épinette et de la Récré, et sur la rue de la Gillonnière et l'allée des Peupliers. Ces deux axes desservent respectivement la mairie et la place de la Marelle, ainsi que l'école publique, le restaurant scolaire, le multi-accueil Les Oursons et l'accueil de loisirs Les P'tits Loups. D'octobre à décembre, un nouvel aménagement a même été testé sur la place de la Marelle. « Les cabinets d'études ont proposé des scénarii d'amélioration que nous sommes en train d'étudier. Une concertation sera menée avec les riverains et les commerçants afin de choisir la meilleure solution. »

les usagers : piétons, cyclistes et automobilistes, souligne Raymond Paquier. Notre volonté est également d'accentuer la place du vélo dans le centre-bourg en développant le nombre de cheminements doux et de voies douces, d'un bout à l'autre de la commune. Nous envisageons ainsi de créer une piste cyclable entre les rues des semailles et de la Gillonnière et vers l'allée des Peupliers, en agrandissant le petit pont sur l'Amboise. » Les résultats de l'étude opérationnelle devraient être disponibles fin mars, avant un phasage des travaux et une réalisation d'ici 2025 ou 2026.

Accentuer la place du vélo



Sens unique, partage de la voie entre les voitures et les cycles (chaucidou), stationnements supplémentaires, plateau ralentisseur... « L'objectif est d'améliorer la circulation tout en réduisant la vitesse des véhicules. » Giratoires, tourne à gauche, passages piétons mieux identifiés... « Différentes solutions vont être étudiées. L'idée est de proposer des aménagements qui tiennent compte de tous

### LE CHIFFRE

**890**

**véhicules** fréquentent chaque jour la place de la Marelle dans le centre-bourg de Mouilleron-le-Captif.

**FOUGERÉ**

## La commune veut exposer son histoire

À Fougeré, la commission « Dynamisation du bourg » recueille les anecdotes, photos, plans, documents liés à l'histoire de la commune. Objectif : réaliser une exposition en 2024.

« **O**n remonte le temps, c'est passionnant. » Alix Robet cite les anecdotes. Évoque les rencontres. Montre les photos. « Notre travail de collecte a commencé. » Avec ses homologues de la commission « Dynamisation du bourg », la conseillère municipale plonge dans les archives de Fougeré. « Nous avons le projet d'une grande exposition sur l'histoire de la commune, pour 2024. »

### La place aux anecdotes

Pour dénicher les trésors, le groupe de travail lance un appel aux habitants. « On recueille toutes sortes de documents : des plans, des photos, des cartes postales... On répertorie les objets. » Surtout, la commission tend l'oreille. « L'objectif est aussi de capter des anecdotes sur l'histoire, sur les habitants. » Des mots enregistrés chez les particuliers. Des petites histoires contées par les gens d'ici. « On apprend des choses sur les grandes familles de la commune, sur le couvent

Nous avons le projet d'une grande exposition sur l'histoire de la commune, pour 2024

démoli à la Révolution et dont on retrouve des pierres dans nos maisons ou même, à La Roche-sur-Yon, sur les écoles... » Des informations qui seront assemblées et valorisées avec l'aide du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). « Ça donnera une très belle exposition, complète Alix Robet. À l'image de celle réalisée en 2018, Passerelle de la mémoire 14-18, sur la Grande Guerre. »

### + d'infos

Pour participer au projet et partager des connaissances, contactez la mairie de Fougeré : [mairie@fougere.fr](mailto:mairie@fougere.fr)



**MOUILLERON-LE-CAPTIF**

## Face & Si : la billetterie est ouverte !

Le festival Face & Si aura lieu les 2, 3 et 4 septembre prochains dans le parc de Beaupuy à Mouilleron-le-Captif.

Au programme sur la grande scène du festival :

- Hoshi le dimanche 4 septembre
- Superbus le vendredi 2 septembre
- Vitaa & Slimane le samedi 3 septembre

La billetterie est ouverte sur [www.faceetsi.fr](http://www.faceetsi.fr), à l'accueil de l'hôtel de ville de Mouilleron-le-Captif sans frais de location et dans les points de vente habituels.

**AGGLOMÉRATION**

## Bus de Noël



Du 3 au 20 novembre 2021, l'Agglomération, via son réseau de bus Impulsyon, a organisé la quatrième édition de l'opération « Bus de Noël ». Objectif : collecter des jouets neufs ou en bon état au profit de trois associations : la Croix-Rouge, Face Vendée et le Secours Catholique. Au total, ce sont plus de 3 000 jouets qui ont été apportés par les Agglo-Yonnais au cours des treize sessions de collecte organisées dans dix communes du territoire.

**CULTURE**

# Quai M trace sa voie

La fresque de l'artiste-plasticien Malte Martin habille Quai M, en cours de construction dans le quartier de la gare à La Roche-sur-Yon. Les premiers spectateurs de la salle de musiques actuelles sont attendus en septembre 2022. D'une superficie de 2 826 m<sup>2</sup> répartis sur trois niveaux, elle comprendra deux salles de concert et cinq studios de répétition.

**+ d'infos**

7,8 millions d'euros ont été investis dans le futur équipement, dont 5,2 millions d'euros financés par l'Agglomération de La Roche-sur-Yon.



ENVIRONNEMENT

# RIVES DE L'YON dévoile son écrin de verdure

Le sud de l'agglomération yonnaise se caractérise par un véritable écrin de verdure, au bocage dense, articulé autour d'un paysage de vallées, ponctué de quelques boisements.

Née du regroupement le 1<sup>er</sup> janvier 2016 de Saint-Florent-des-Bois et de Chaillé-sous-les-Ormeaux, Rives de l'Yon est au cœur de ce paysage, au sein d'un environnement à préserver.

« Vallée de l'Yon, chemins creux, vallées vertes... À Rives de l'Yon, la nature est partout. C'est d'ailleurs l'un des principaux attraits de notre commune cités par les nouveaux habitants et un facteur de bien-être et de qualité de vie pour tous les Rivayonnais, souligne Nicolas Brochard, adjoint délégué à la transition écologique, au cadre de vie et à l'environnement. Lorsque l'on évoque la nature à Rives de l'Yon, on pense souvent au terrain du pont à Chaillé, site de pique-nique, d'animation et de pêche bien connu, aux nombreux chemins, moulins et chaussées des bords de l'Yon. »

Ruisseaux et rivières façonnent le paysage mouvementé de Rives de l'Yon. Le Marillet traverse Saint-Florent-des-Bois et l'Yon déploie ses méandres du nord au sud de Chaillé-sous-les-Ormeaux.

« Des cours d'eau circulent même sous le cœur de Saint-Florent-des-Bois, confie Nicolas Brochard. Nous devons d'ailleurs en tenir compte dans notre futur projet de réaménagement du centre-bourg. Nous travaillons quotidiennement pour la préservation de notre environnement et le développement de nos actions en matière de transition écologique. »

## Préservation et sensibilisation

Depuis 2018, une démarche d'Atlas de la biodiversité a été initiée par la commune.

« Dans le cadre d'une convention, des étu-

## Nous travaillons quotidiennement à la préservation de notre environnement

dants en BTSa Gestion et protection de la nature du lycée Nature ont travaillé à un inventaire de la faune et de la flore, démarche très utile dans le cadre de notre Plan local d'urbanisme. »

Rives de l'Yon a également initié la mise en place d'une gestion différenciée de ses espaces verts et souhaite poursuivre cette démarche en invitant les Rivayonnais à participer à « un carré pour la biodiversité ». « L'idée est de sensibiliser les habitants à la flore spontanée, en laissant la







**70 %**  
des haies de Rives de l'Yon sont classées.  
Elles sont l'un des éléments structurants  
du bocage et du paysage de la commune.

## Essentielles à la biodiversité locale

nature pousser librement, explique Nicolas Brochard. Nous développons de nombreuses actions pour sensibiliser la population à la préservation de notre environnement. Je pense notamment aux balades botaniques ou à l'action un "carré pour la biodiversité". Il s'agit d'inciter les Rivayonnais à consacrer une partie de leur propriété à la nature sauvage en laissant l'herbe et les fleurs pousser sans intervention pour accueillir et nourrir les insectes. Tous les espaces collectifs et individuels sont concernés. >>

### Qualité de vie et îlots de fraîcheur

Les Rivayonnais sont également sensibilisés à la nécessité de préserver les haies bocagères, « essentielles à la biodiversité locale et qui participent à la qualité de vie », rappelle Nicolas Brochard. De plus, le SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple) s'est récemment équipé de matériel d'entretien adapté pour mieux les préserver, en lien avec des associations locales.

« Nous avons également engagé depuis décembre 2020 une réflexion sur la démarche des "cours oasis", souligne l'élu. Il s'agit en effet de repenser nos cours d'écoles comme des îlots de fraîcheur, proposant des espaces plus naturels et mieux partagés par tous, en tenant compte du bien-être des enfants. Ici, comme dans nos bourgs, il s'agit de limiter l'usage du goudron et de retrouver un sol vivant pour mieux gérer les eaux de pluie et favoriser la biodiversité. >>

Enfin, un effort de chaque instant est nécessaire pour convaincre et veiller à la prise en compte de la transition écologique dans les différents projets (urbanisme, restauration scolaire, cimetière...).

29 ♦ 30  
JANVIER  
2022

ACHETER  
CONSTRUIRE  
INVESTIR  
RÉNOVER  
AMÉNAGER

Salon   
Immobilier  
de Vendée  
LA ROCHE SUR YON

ENTRÉE  
GRATUITE



PARC DES  
EXPOSITIONS  
LES OUDAIRIES



OUVERT  
samedi et dimanche  
de 10h à 18h



**PORTES OUVERTES  
EN PRÉSENTIEL**

SAM. 22/01 - 9H00 > 13H00  
SAM. 05/03 - 09H00 > 13H00

**ALTERNANCE EN VENDÉE !**

BTS COMPTABILITÉ GESTION & BTS TOURISME HPA



by



SENIORS

## Venansault trace un parcours de vie pour ses aînés

Habitat, mobilité, vie quotidienne... Le parcours de vie des aînés, projet phare de la municipalité de Venansault, va proposer un large panel d'actions.



Deux fois par semaine, les aînés de la commune se retrouvent autour de séances sportives.

« La part des plus de 65 ans dans la population de la commune est supérieure à 20 %. » Derrière les chiffres, un souhait appuyé. « Lors des deux derniers mandats, nous avons réalisé des équipements dédiés au sport, à la culture, à la jeunesse, rappelle Stéphanie Martineau, première adjointe. Aujourd'hui, nous tenons à mettre l'accent sur les actions en faveur des aînés. » Les élus ont tapé à leurs portes, dès janvier 2021. « Avec les Sages et les membres du CCAS, nous avons réalisé une centaine de visites. » Le colis des vœux en prétexte, un questionnaire en bonus. « Avec une question centrale : comment vous voyez-vous vieillir à Venansault ? » Pour tracer ce « parcours de vie des aînés », la commission municipale dédiée s'est aussi trouvé un allié. « Le cabinet d'architectes Vignault X Faure, qui nous avait épaulés pour l'ilot des Arts, nous apporte un œil extérieur et nous permet d'explorer toutes les pistes. »

### « 38 % de nos aînés vivent dans nos villages »

Au fil des réflexions, six thématiques se sont imposées : « L'habitat, la mobilité, la vie sociale, la vie quotidienne, les aidants

et la santé », liste la première adjointe. Six sujets travaillés lors d'une matinée d'échanges, en octobre dernier. « Une trentaine de personnes ont participé à cette démarche, qui nous a donné de bonnes bases de travail. »

Les premières idées n'ont pas tardé à se concrétiser. « Les rendez-vous sport santé ont déjà commencé, à raison de deux séances hebdomadaires », rappelle Stéphanie Martineau. Sept bénévoles, membres du conseil des Sages, vont, eux, mettre en place un rituel de visites chez les personnes isolées. « Il faut que l'on soit notamment très attentif au fait que 38 % de nos aînés vivent dans nos villages, donc éloignés du centre. » « Le prochain objectif, c'est l'habitat. » Plébiscités par les seniors, les studios aménagés avec une pièce de vie en commun vont faire l'objet de visites de terrain. « On pourrait imaginer ce type de logements à proximité de l'Ehpad. » Mobilité, communication, numérique, comme autant de sujets sur lesquels plancher. « Ce qui est sûr, c'est qu'il faut tenter des choses, de nouvelles actions, conclut l'élue. Nous voulons que nos aînés se sentent bien à Venansault, qu'ils aient toute leur place de citoyens. »

## CAPITALE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITÉ 2021



## Restauration des mares

La Ville de La Roche-sur-Yon mène depuis plusieurs années un travail poussé d'observatoire de la biodiversité et de la qualité des milieux, notamment à travers un partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux de Vendée.

L'une des premières actions a consisté à inventorier les mares existant sur le territoire afin de les positionner sur une carte de la ville et ainsi effectuer un diagnostic écologique des milieux.

Chaque année, une dizaine de mares sont dorénavant restaurées (gestion de la végétation, curage...) afin de renforcer le maillage des zones humides et ainsi contribuer au bon développement des espèces. D'autres sont créées pour assurer un réseau écologique fonctionnel, favorable aux amphibiens et autres libellules.

Les travaux sont réalisés par le chantier d'insertion par l'activité économique de la Ville ou par le chantier école du lycée Nature.



# Les budgets 2022

Les budgets de la Ville et de l'Agglomération ont été adoptés lors des conseils municipal et communautaire de décembre dernier. Présentation dans les grandes lignes des finances 2022 des deux collectivités, avec dépenses de fonctionnement et d'investissement, grandes opérations d'équipement...

## BUDGET VILLE

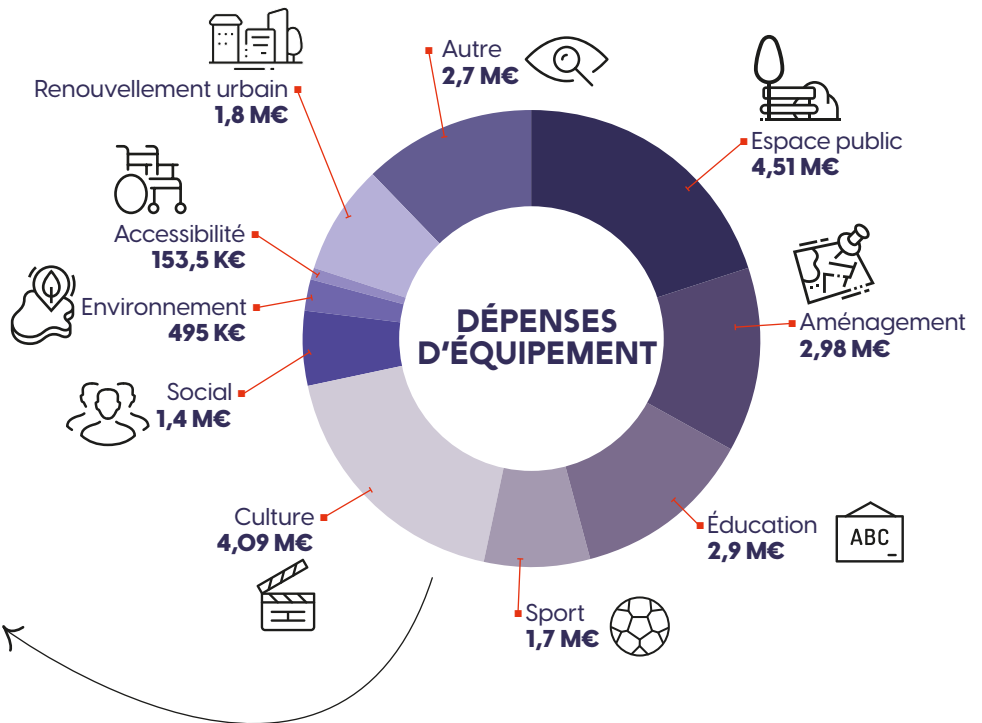
# 107,66 M€

Fonctionnement  
**75,28 M€**

Investissement  
**32,38 M€**

- Requalification des espaces publics de La Vigne-aux-Roses (1,8 M€)
- Restructuration des groupes scolaires Montjoie (965 K€) et Laënnec (820 K€)
- Construction du pôle solidarités (385 K€)
  - Rénovation du skatepark (190 K€)
- Travaux de l'étang de la Brossardière (150 K€)...

20



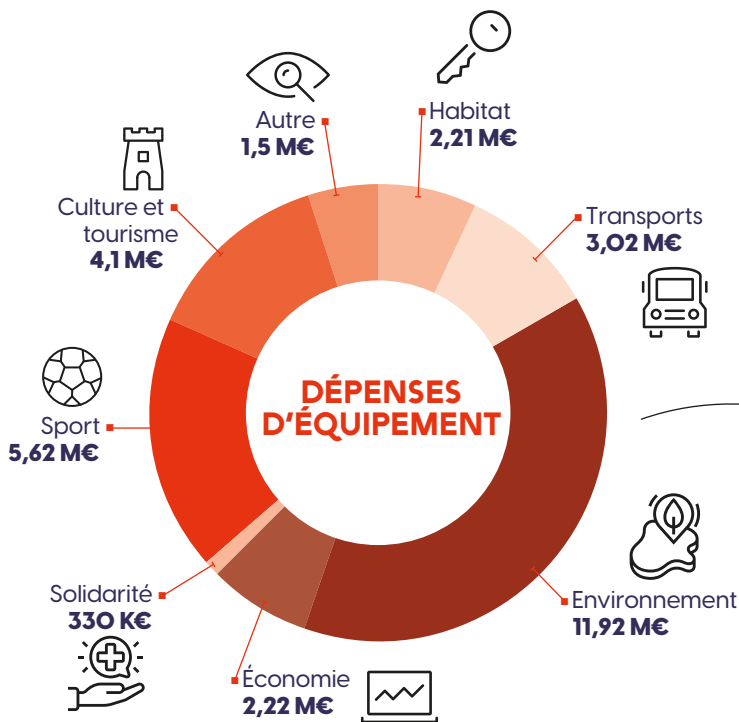
## BUDGET AGGLOMÉRATION

# 105,49 M€

Fonctionnement  
**71,53 M€**

Investissement  
**33,96 M€**

- Restructuration du complexe aquatique et patinoire (5,4 M€)
  - Construction de la nouvelle salle de musiques actuelles Quai M (3,75 M€)
- Amélioration et développement des parcs de logements publics et privés (2,2 M€)
  - Gestion des eaux pluviales (1 M€)
- Restructuration du multi-accueil de La Ferrière (270 K€)...



## BON À SAVOIR

Les dépenses de fonctionnement concernent les opérations nécessaires aux activités des services publics de la Ville et de l'Agglomération (charges de personnel, dépenses d'exploitation, subventions...).

Les dépenses d'investissement concernent quant à elles les opérations d'équipement (construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, achat de matériels...) et le remboursement des emprunts.

# Des budgets volontaires et ambitieux

Quelles sont les grandes orientations des budgets 2022 ? Dans quel contexte ont-ils été réalisés ? Éléments de réponse avec Sylvie Durand et Manuel Guibert, les élus aux finances de la Ville et de l'Agglomération de La Roche-sur-Yon.

« Malgré un contexte compliqué lié à la pandémie de Covid-19, l'amélioration de la conjoncture économique, au niveau national et international, est encourageante pour nos finances publiques, explique Manuel Guibert, maire de Fougeré et vice-président de l'Agglomération en charge des finances et marchés publics. La reprise se fait sentir et de plus en plus d'entreprises souhaitent s'installer sur notre territoire. C'est positif ! »

« La stabilisation des dotations de l'État est également de bon augure, même si elle ne permettra pas de rattraper toutes les baisses de ces dernières années, souligne Sylvie Durand, adjointe au maire de La Roche-sur-Yon en charge des finances et du personnel. La suppression de la taxe d'habitation va impacter nos rentrées fiscales et le versement de la TVA nationale, prévu par l'État, ne la compensera pas totalement. Malgré cette situation, nous avons la volonté de continuer à agir pour soutenir l'économie locale et l'emploi, financer les projets essentiels pour l'avenir de notre territoire et des Agglo-Yonnais, préserver le pouvoir d'achat et des services publics de qualité. »

## Des investissements ambitieux pour demain

« Le Plan pluriannuel d'investissement prévoit en effet une augmentation de plus de 15 millions d'euros jusqu'en 2026, dont 4 millions d'euros pour soutenir l'investissement des communes de l'agglomération, complète Manuel Guibert. L'opération "100 000 arbres pour demain" va se poursuivre et une société de projets à l'échelle de l'agglomération va être créée avec Vendée Énergie dans le cadre du Plan climat air énergie territorial. Une étude sera lancée pour densifier et optimiser l'ensemble de nos zones d'activités et limiter

## Soutenir l'investissement des communes



l'artificialisation de nos terres et préserver l'environnement et la biodiversité de notre territoire. L'année 2022 sera aussi marquée par la création de places supplémentaires au multi-accueil Ramon, la mise en place du Centre intercommunal d'action sociale et la préparation du transfert de la gestion des Ehpad à l'Agglomération prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2023. »

« Le transfert de compétences des communes vers l'Agglomération, comme la gestion des eaux pluviales, et la création de nouveaux équipements (complexe aquatique, salle de musiques actuelles Quai M...) vont demander la mise en place de moyens humains, et donc des dépenses, supplémentaires, explique Sylvie Durand. La taxe de 5% sur le foncier bâti doit nous permettre d'y arriver. Elle impactera les ménages entre 32 et 57 euros en moyenne selon leur

commune de résidence, mais, en parallèle, la suppression de la taxe d'habitation va se solder par une baisse des impôts de l'ordre de 413 à 845 euros. »

« À La Roche-sur-Yon, nos efforts se porteront sur la mise en œuvre du Projet éducatif de territoire, le zéro plastique, la rénovation des groupes scolaires Laënnec et Montjoie. La culture ne sera pas en reste, avec un parcours de fresques dans l'espace public, l'ouverture du musée Malraux, le soutien au festival R.Pop..., souligne Sylvie Durand. La Ville va également se doter d'un plan communal de lutte contre la pauvreté. Autant de projets essentiels, proches de nos habitants, assurant la qualité de vie de toute une ville. »

Malgré ces investissements ambitieux, les dettes de la Ville et de l'Agglomération sont maîtrisées. « Pour l'Agglomération, nous amorçons même une phase de désendettement en 2022 », rappelle Manuel Guibert.

## Dans la peau de TONY, chargé d'études administratives et financières

Ce sont quatre agents qui travaillent à la recherche de financements pour les projets de la Ville et de l'Agglomération de La Roche-sur-Yon. Nous avons rencontré Tony qui assure le suivi de chacune des demandes de subvention réalisées.

### 8 H 15

Tony prend son poste à la direction des Finances et de la Commande publique située espace Prévert, rue Chanzy. L'agent pousse la porte de son bureau et parcourt ses mails. Dans la boîte, une réponse du service budget et comptabilité pour vérifier un montant de facture.

### 8 H 30

L'agent examine l'ensemble de ses dossiers et passe en revue les alertes qui permettront de sécuriser les échéances de paiement.

### 9 H

Réunion de service et tour d'horizon du plan de charges. Objectif : vérifier les délais et l'avancée des travaux des projets financés.

### LE CHIFFRE

# 100

dossiers engagés  
et conventionnés sont suivis  
par le service Gestion et  
Recherche de financements.



J'apprécie la multitude  
et la variété des dossiers  
que l'on traite.

### 10 H 30

Il passe au crible l'ensemble des factures liées au nouveau parc urbain de La Vigne-aux-Roses, afin de réaliser le courrier de demande d'acompte aux co-financiers. Entre-temps, le téléphone sonne. À l'appareil, un collègue des services techniques qui lui atteste la fin des travaux d'un autre dossier. Tony va pouvoir réaliser le courrier de demande de solde et y joindre l'ensemble des pièces justificatives au paiement. Rigueur et organisation sont les maîtres mots de Tony pour compiler toutes les informations. En effet, ce sont près de cent dossiers qui sont suivis par le service à l'année et qui nécessitent un travail de fourmi.

### 13 H 30

Après sa pause déjeuner, l'agent s'attache à un nouvel appel à projet concernant la liaison douce Pampidou. Il commence par

s'informer sur le sujet. Quelques contacts aux services concernés et Tony s'approprie le projet dans sa globalité. « Je me nourris des aspects techniques des dossiers, ce qui me permet d'avoir une vision globale des enjeux et des projets du territoire ».

### 15 H 30

Calculatrice en main, Tony planche sur l'état récapitulatif des dépenses du Quai M, la future salle de musique actuelle. Il s'assurera que les factures correspondent aux montants engagés.

### 16 H 30

Après les chiffres, place à la communication, direction La Vigne-aux-Roses pour contrôler la bonne installation du panneau présentant l'ensemble des financeurs du projet. Un clic et le panneau est dans la boîte. Le cliché servira de justificatif pour déclencher le paiement des financeurs.

**La dette de la Ville est sécurisée.**

**VRAI**

La dette de la Ville de La Roche-sur-Yon est contractée auprès de neuf établissements bancaires (Caisse des dépôts et consignations, Société générale, Crédit agricole...). Ses emprunts étant contractés à près de 80 % à taux fixe, la Ville possède une dette sécurisée.

**Les aides financières de l'État pour la Ville sont en baisse par rapport à 2021.**

**FAUX**

Les concours financiers de l'État se répartissent essentiellement en dotations et compensations fiscales. Pour 2022, le montant de ces concours est estimé à 9,82 M€, stable par rapport à 2021 (9,80 M€).

**L'Europe participe au fonctionnement des activités de la Ville.**

**VRAI**

En complément de celles de l'État, de la Région et du Département, figurent notamment les participations financières de l'Europe, à hauteur de 135,8 K€ en 2022, en faveur des chantiers d'insertion par exemple.

**VRAI** ou **FAUX**

## Les recettes de la Ville et de l'Agglo

**La dette par habitant est inférieure à celle des autres agglomérations.**

**VRAI**

Correspondant à l'ensemble des emprunts contractés, l'encours de dette du budget de l'Agglomération s'élève à 628 € par habitant, contre 698 € en moyenne pour les communautés d'agglomération de même taille.

**Les recettes liées aux services proposés par l'Agglomération sont en baisse.**

**FAUX**

Les revenus des services sont estimés en 2022 à 3,86 M€, en légère hausse de près de 2 % par rapport à 2021. Il s'agit par exemple des prestations de la petite enfance, du complexe aquatique et patinoire, des transports scolaires...

**La cotisation foncière des entreprises de l'agglomération constitue une part importante des recettes de la collectivité.**

**VRAI**

Calculée sur la valeur locative des biens immobiliers des entreprises, la cotisation foncière des entreprises (CFE) est estimée en 2022 à 10,35 M€, soit près de 15 % des recettes de l'Agglomération.

À la Une —

# UNE POLITIQUE DE L'HABITAT au service du territoire

24





**HABITAT**

**1 000**

**En matière d'habitat,** l'ambition de La Roche-sur-Yon Agglomération est de permettre à chacun de pouvoir se loger, quels que soient sa situation et ses ressources : étudiants, familles, personnes âgées... Pour cela, le Programme local de l'habitat (PLH) prévoit de construire entre 900 et 1 000 logements chaque année sur le territoire.

# Le logement au cœur des priorités

Avec le Programme local de l'habitat (PLH), La Roche-sur-Yon Agglomération place la question du logement au cœur de ses priorités. Deux enjeux majeurs ont été définis : la création d'une offre de qualité, en adéquation avec les besoins des ménages, et une politique de l'habitat au service de l'attractivité du territoire, porté par un aménagement durable et équilibré.

« L'agglomération est un territoire dynamique, notamment en matière d'habitat, confie Malik Abdallah, adjoint au maire de La Roche-sur-Yon en charge de l'urbanisme et vice-président de l'Agglomération délégué à l'habitat et aux politiques énergétiques. En effet, attractivités économique et résidentielle sont indissociables. Pour que les entreprises puissent s'installer et se développer, il faut que leurs salariés puissent trouver les logements dont ils ont besoin. »  
« Un territoire comme le nôtre, qui attire par sa croissance économique, doit être en mesure de proposer des logements adaptés à tous, quels que soient l'âge, la situation ou les revenus », souligne François Gilet, maire de Dompierre-sur-Yon et

conseiller communautaire en charge des politiques d'hébergement.

## Défi démographique

Le Programme local de l'habitat 2017-2022 de l'Agglomération de La Roche-sur-Yon prévoit la création de 900 à 1 000 logements par an.

« Le prochain PLH devrait suivre la même tendance afin de s'adapter aux enjeux actuels du marché de l'habitat, explique Malik Abdallah. En effet, cet objectif chiffré, qui semblait ambitieux en 2016, est aujourd'hui une réalité. La demande de logements est forte sur notre territoire et concerne toutes les catégories d'habitants. Des familles nouvellement arrivées, les personnes âgées qui souhaitent des logements adaptés et accessibles... Nous constatons également un boom de la population étudiante et

apprentie qui recherche principalement des petits logements. Mais, avec la fin de la défiscalisation en 2018, nous avons dû faire face à une baisse des investisseurs sur ce type de biens, destinés notamment à la location. La situation est aujourd'hui amplifiée par des prix du marché particulièrement élevés. »

« Le PLH soutient également les nouvelles formes d'habitat innovantes et solidaires (habitat intergénérationnel, colocation,

## la parole en +

### Une nouvelle offre de logements sociaux

**François Gilet**, maire de Dompierre-sur-Yon, conseiller communautaire en charge des politiques d'hébergement.



L'une des orientations majeures du Programme local de l'habitat consiste à produire une nouvelle offre de logements sociaux et à opérer

un rééquilibrage territorial. Notre territoire doit en effet faire face à une demande toujours plus importante en la matière. Elle concerne pour les trois quarts des personnes seules ou des familles monoparentales. On constate notamment un allongement du délai d'attribution et une accentuation de la tension sur le marché locatif social.





coliving) ainsi que les dispositifs et outils permettant à ceux qui le souhaitent de devenir propriétaire de leur logement. C'est le cas avec le Prêt social de location-accession (PSLA) ou le Bail réel solidaire (BRS) », précise François Gilet.

### **Zéro artificialisation nette**

Avec la loi climat et résilience approuvée en août 2021, qui introduit l'objectif de zéro artificialisation nette à l'horizon 2050, les communes de l'agglomération vont devoir adapter leurs pratiques en matière de construction de logements. « Nous allons progressivement devoir réduire de moitié notre consommation foncière, souligne Malik Abdallah. Pour La Roche-sur-Yon Agglomération, c'est un véritable défi qui s'ouvre car nous devons faire face à une pression constante concernant les demandes de logements, qu'ils soient à louer ou à vendre. Or, nous ne pouvons plus nous permettre d'étendre indéfiniment nos villes sur

les terres agricoles et naturelles. Nous devons avoir aujourd'hui une logique de densification de nos centres urbains. Par exemple, 3 000 des 4 500 nouveaux logements prévus dans les dix ans qui viennent à La Roche-sur-Yon seront construits dans le centre-ville. Cette densification va nous obliger à revoir la taille des terrains proposés (400 m<sup>2</sup> en moyenne, contre 800 m<sup>2</sup> auparavant) et devra tenir compte des secteurs afin de protéger et de préserver notre patrimoine bâti remarquable. »

### **Améliorer les logements existants**

Parmi les enjeux portés par l'Agglomération de La Roche-sur-Yon en matière d'habitat, figure également la rénovation énergétique. Pour atteindre cet objectif également repris dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la collectivité s'est engagée à accompagner les ménages dans leurs rénovations.

La logique est aujourd'hui à la densification des centres urbains.

« Nous allons élargir les missions du Guichet unique de l'habitat, initialement orienté vers les ménages ne dépassant pas les plafonds de ressources ANAH, souligne Malik Abdallah. Ainsi, en 2022, tous les Agglo-Yonnais pourront bénéficier d'informations sur les aides mobilisables et être accompagnés dans leur projet de rénovation. Pour les projets ambitieux, un accompagnement technique sera proposé. En parallèle, les projets les plus vertueux en matière de consommation énergétique pourront bénéficier d'une subvention de l'Agglomération. »

**Élargir les missions du Guichet unique**

# Dix-huit logements intergénérationnels à La Chaize

Un programme intergénérationnel de dix-huit locatifs porté par Vendée Habitat sort de terre depuis l'été 2021 à La Chaize-le-Vicomte. Sa livraison est prévue au premier trimestre 2022.

« **M**ixité intergénérationnelle sont les maîtres mots de cet important programme de logements, souligne

Christiane Rambaud-Bossard, première adjointe au maire de La Chaize-le-Vicomte. Jeunes, familles avec ou sans enfant, personnes vieillissantes, locataires et accédants à la propriété..., pourront ainsi cohabiter dans ce nouveau quartier situé à proximité immédiate du centre-bourg, des commerces et des services. »

Sept maisons individuelles de type 3 (73 m<sup>2</sup>) sont prévues pour le maintien à domicile des personnes âgées. La conception et l'agencement de ces habitations, avec des équipements spécifiquement adaptés, faciliteront le quotidien de leurs locataires. Plusieurs adaptations sont en effet prévues :

logement accessible de plain-pied, chambre pouvant accueillir un lit médicalisé, barres de douche, volets roulants électriques, visiophone...

## Des logements pour tous

Une maison individuelle de type 4 (85 m<sup>2</sup>) est aussi prévue ainsi que dix logements intermédiaires, dont deux type 2 (de 50 m<sup>2</sup>) et huit type 3 (de 75 m<sup>2</sup>) répartis dans deux bâtiments.

Sur ce lotissement « Les quatre saisons », Vendée Habitat commercialise également vingt-huit terrains à bâtir viabilisés de 366 à 647 m<sup>2</sup>, accessibles à tous, libres de constructeur et viabilisées. « Deux de ces parcelles sont réservées pour de l'accession à la propriété, avec le dispositif du Prêt social location-accession, et ont déjà trouvé preneur », précise Christiane Rambaud-Bossard.

« Ce programme s'inscrit dans notre volonté de proposer des logements accessibles à tous, confie l'élue. Pour faire face à la pression foncière, la commune s'est ainsi dotée dès 2008 d'une Zone d'aménagement concertée de 34 hectares. Un atout pour tendre vers les 20% de logements sociaux imposés par la loi. Nous avons acquis la quasi-totalité du foncier, ce qui nous permettra de maîtriser l'urbanisation, sans la subir, dans les années à venir. »

Environ 4 millions d'euros sont investis par Vendée Habitat sur l'ensemble du projet (locatifs, lotissement PSLA). Les partenaires financiers des 18 locatifs sont la commune de La Chaize-le-Vicomte (77 000 €), l'État (45 800 €), La Roche-sur-Yon Agglomération (24 000 €) et Action Logement (30 000 € - prêt aidé).

Le lotissement « Les quatre saisons » prend forme à La Chaize-le-Vicomte.



## Bail réel solidaire : le bon plan pour devenir propriétaire

L'Agglomération de La Roche-sur-Yon soutient le Bail réel solidaire (BRS) proposé par Vendée foncier solidaire et qui permet aux ménages modestes d'acquérir un logement neuf à un tarif inférieur au prix du marché.

Connu sous le nom d'« Aqéo », ce dispositif dissocie la propriété du bâti et du foncier de façon à baisser significativement le prix d'acquisition du logement. Les ménages n'achètent ainsi que la partie bâtie du logement, ce qui permet de réaliser 20 à 40 % d'économie selon le projet. En contrepartie de la mise à disposition du foncier, ils paient une redevance qui est calculée de sorte à être la plus faible possible. Ils peuvent également bénéficier d'un prêt à taux zéro adossé à leur prêt principal et d'un abattement de 30 % sur la taxe foncière.

Le bail est cessible, transmissible et rechargeable à chaque mutation, ce qui signifie qu'à chaque vente le nouvel occupant bénéficie de la même durée que le bail initial, soit 99 ans. Pour la majorité des candidats, c'est la possibilité d'acheter un logement au prix de leur loyer actuel.

Actuellement, trois programmes sont lancés à La Roche-sur-Yon. « Le Sunset », dans l'écoquartier de la Gare, propose la commercialisation d'appartements T3 (60 m<sup>2</sup>) avec un prix d'acquisition Aqéo de 142 800 euros (au lieu de 195 000 euros en acquisition libre).

### + d'infos

www.aqueo.fr ou 02 51 44 78 72  
contact@aqeo.fr

## Le coliving, un nouveau mode d'habitat

Daniel Cossard a ouvert la première résidence de coliving à La Roche-sur-Yon. Alliance de chambres privées et d'espaces communs, la maison rassemble ses locataires autour de valeurs.



### Chambres privées et espaces partagés

Photo Maloca Vendée / Cécile Langlois

« L'habitat est un terreau sur lequel planter des idées nouvelles, faire émerger des valeurs, induire des comportements plus vertueux. Il nous revient à tous d'y participer. » La citation affichée le long du couloir pose le décor. Au 30 rue des Robrethières, une colocation a poussé au printemps dernier. Le propriétaire, Daniel Cossard, a souhaité la faire grandir différemment. « Sur le concept du coliving, l'habitation meublée propose chambres privées et espaces partagés. J'ai voulu aller plus loin en y ajoutant une dimension responsable. » Rénovée par des entreprises locales, la maison yonnaise s'est « habillée » de matériaux de récupération. « Le parti pris affirmé va bien au-delà des murs », insiste l'investisseur. Chaque loyer déclenche une aide à Cleany for all, association de protection de l'environnement. « Une autre action se prépare, avec

la plantation d'un arbre pour chaque locataire. Nous sommes actuellement à la recherche d'un terrain qui nous permettrait de lancer notre "forêt". » Sur le pas de la porte, les huit locataires ont aussi trouvé des sacs cabas « faits de matériaux recyclés et de fin de série et confectionnés par des travailleurs en situation de handicap de l'Esat des Bazinières ». Un cadeau pour des habitants qui adhèrent aux valeurs de Maloca. « L'idée n'est pas de faire de nos locataires des soldats de l'environnement, reprend Daniel Cossard, mais de les inviter à des comportements plus respectueux. Un bac à compost et des récupérateurs d'eau de douche, par exemple, sont à leur disposition. » Un modèle qui sera prochainement dupliqué à proximité de la place Napoléon.

### + d'infos

maloca-vendee.fr



Vos commerçants du centre-ville vous souhaitent  
**une lumineuse année 2022**



Plus de **500 professionnels**  
**à proximité de vous**  
en centre-ville



**Les Vitrines**  
DU CENTRE-VILLE

ZA du Séjour - Route de Nantes  
85170 LE POIRE sur VIE

**Tél. 02 51 34 10 59**



**ENLÈVEMENT GRATUIT**

de votre véhicule accidenté,  
en panne ou en fin de vie.

**VOTRE GARAGISTE MULTI MARQUES**



**DAV 85**

ENTRETIEN & RÉPARATION TOUS TYPES DE VÉHICULES



RÉVISION & DIAGNOSTIC

VIDANGE & FILTRATION

FREINAGE

PNEUMATIQUES

AMORTISSEURS

GÉOMÉTRIE

DISTRIBUTION

CLIMATISATION

VENTE VO/VN

À proximité  
des Flâneries



À votre service, du lundi au vendredi  
de 8h à 12h30 et de 14h à 18h

ZI de Beaupuy 4 • 3 impasse René Fonck  
85000 LA ROCHE SUR YON  
(Route de Nantes - sortie Michelin)

Tél. 02 51 34 24 24 • Mail : [dav-85@orange.fr](mailto:dav-85@orange.fr)

# Lucie LaLuz, artiste plasticienne et muraliste

Mes œuvres  
sont oniriques  
et invitent  
au voyage

## Installée à Nesmy,

l'artiste LaLuz a acquis les bases de la peinture dans le secteur du bâtiment. Pendant dix-huit ans, elle exerce la profession de peintre décoratrice. Cela lui a permis d'apprendre à maîtriser les matières, les supports et à découvrir les murs, dont elle est littéralement tombée amoureuse.

Le dessin est entré dans sa vie à l'âge de 6 ans. Il lui permet de voyager, de raconter des histoires.

Avec le pinceau et le crayon, le stylo bille est devenu l'un de ses outils de prédilection.

*« J'aime sa douceur, sa finesse, les dégradés uniques de ses traits... »*

Les femmes reviennent souvent dans ses œuvres. Elle laisse son imagination vagabonder au rythme de ses émotions, de ses questionnements, de son instinct.

Décors pour le théâtre ou vitrines de commerces, fresques murales dans les villes ou les écoles, ateliers pour enfants, performances artistiques..., LaLuz adore partager son travail, dépasser les médiums, passer du coq à l'âne ; une bonne manière de ne jamais s'ennuyer.


*« LaLuz, c'est la lumière en espagnol. Imaginée par l'un de mes camarades de formation, j'ai fait de ce surnom mon nom d'artiste. »*

## + de contact

06 77 75 05 24

[laluz-artiste.fr](http://laluz-artiste.fr)

[lucielaluz85@gmail.com](mailto:lucielaluz85@gmail.com)

 Lucie LaLuz

HISTOIRE

# Le Point du Jour, un patrimoine remarquable oublié

Un inventaire a été engagé par la Ville de La Roche-sur-Yon afin de préserver et de valoriser le patrimoine funéraire sur son territoire. Les trois cimetières historiques yonnais, au Bourg-sous-La Roche, à Saint-André d'Ornay et au Point du Jour, sont concernés.

32



La concession Amand  
(seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle).



Carte postale du monument  
de Jules Dequaire (1837-1906),  
inspecteur d'académie  
en Vendée, 1906 (collection  
archives municipales  
de La Roche-sur-Yon).

« Il y aura hors de chacune de ces villes ou bourgs, à la distance de trente-cinq à quarante mètres au moins de leur enceinte, des terrains spécialement consacrés à l'inhumation des morts. »

C'est en ces termes que Napoléon pose, dans son décret « sur les lieux servant de sépulture » du 12 juin 1804, les fondements de la législation funéraire contemporaine en France.

Faisant suite à la déclaration royale du 10 mars 1776, ce décret impérial encadre l'inhumation des défunts par des mesures hygiéniques. Il est l'aboutissement des premières théories aéristes du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle selon lesquelles l'air serait vecteur d'infections et d'épidémies. De là naît une

défiance envers les cimetières, lieux où la dissolution des chairs serait à même d'empoisonner l'air et l'eau.

La ville, alors nommée « Napoléon », ne fait pas exception. Faute de moyens, le Conseil municipal repousse la mise en application du décret. Le préfet peine donc à imposer la construction du nouveau cimetière, l'actuel Point du Jour, comme en témoignent ses constantes relances auprès du maire entre 1805 et 1810. Les premiers terrains ne sont acquis par la Ville qu'en 1807, avant d'être clôturés et aménagés afin d'accueillir dignement les corps exhumés et transportés depuis le cimetière de l'ancienne ville.





Détail du tombeau de la famille Birotheau-Clair (seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle).

Si certaines  
sépultures se  
démargent,  
d'autres  
passent  
inaperçues

Plusieurs agrandissements, entre 1851 et les années 1960, et des aménagements successifs organisent la nécropole. La conciergerie, où loge le gardien, est construite à côté du cimetière dès 1839, avant d'être déplacée devant son entrée en 1910. Le dépositaire municipal, édifice mis à disposition des familles pour déposer un corps en attendant son inhumation, date de 1901. La nécessité d'entreposer les ossements prélevés dans les concessions arrivées à terme et non renouvelées par les familles conduit à la construction d'un ossuaire en 1926. Des espaces dédiés sont également octroyés pour répondre à des demandes spécifiques, comme le carré des militaires dès 1892 pour le 93<sup>e</sup> Régiment d'infanterie ou encore diverses concessions réservées aux congrégations religieuses des Pères de Chavagnes et des Sœurs de la Miséricorde.

### Pérenniser la mémoire

Dans ces lieux empreints d'histoire, certaines sépultures se distinguent des autres par leur attrait patrimonial. Elles se caractérisent notamment par leur architecture ou leur décor particulier, les inscriptions (métiers, associations, régiments...) qui y figurent, leur intérêt historique, voire la qualité de la personne inhumée.

Des maires aux architectes municipaux, nombreuses sont les figures à avoir marqué l'histoire de La Roche-sur-Yon et à reposer dans les allées du cimetière du Point du Jour. Les plus anciennes parvenues jusqu'à nous remontent au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Quelques anciens maires y sont enterrés, comme Lucien Genuer (1844-1919) ou encore Stéphane Guillemé

(1839-1912). La famille Colas, dite Amand, fait partie de ceux qui, autour des années 1830, ont profité du développement de la nouvelle préfecture de Vendée pour investir dans le commerce et la construction immobilière.

Plusieurs architectes municipaux, qui ont participé à l'embellissement de La Roche-sur-Yon, y sont également inhumés. On retrouve ainsi Auguste Boudaud (1848-1938), à l'origine du kiosque à musique de la place Napoléon (1884). Il a même dessiné les plans d'agrandissement du cimetière en 1913. Des intellectuels yonnais peu connus ont aussi été redécouverts, comme le docteur Alexandre Cullère (1849-1934), ancien directeur de l'asile psychiatrique de la Grimaudière et auteur de nombreux travaux sur la psychiatrie sociologique, ou encore Jean Thibaudeau (1935-2013), romancier et auteur de fictions radiophoniques.

## Gardien d'une histoire enfouie

« Si certaines sépultures se démarquent, d'autres passent inaperçues, explique Estelle Lénard, étudiante en Master 2 Histoire, Civilisations et Patrimoine parcours muséologie à l'université de Haute-Alsace, qui a participé à l'inventaire des tombes remarquables du cimetière du Point du Jour de mai à juillet 2021. L'objectif est donc de pouvoir les valoriser grâce aux recherches effectuées en lien avec les Archives municipales autour des personnalités yonnaises et du cimetière. Le travail d'inventaire se poursuit sur les autres cimetières du Bourg-sous-La Roche et de Saint-André d'Ornay. »

ÉLECTIONS

# Inscription sur les listes électorales

L'année 2022 sera une année d'élections. L'élection présidentielle aura lieu les 10 et 24 avril et les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin pour la désignation des 577 députés.

## Les conditions pour s'inscrire sur les listes électorales :

- être de nationalité française ;
- être âgé d'au moins 18 ans (au plus tard le jour de l'élection) ;
- jouir de vos droits civils et politiques ;
- avoir une attache avec une commune française au titre de votre domicile réel ou de votre résidence continue depuis six mois au moins ou de votre qualité de contribuable.

## Il convient de s'inscrire si :

- Vous vous installez sur la commune.
- Vous déménagez dans la même commune.
- Vous êtes ressortissant européen et souhaitez voter aux élections municipales.
- Vous êtes sous mesure de protection (tutelle ou curatelle).

## Inscription d'office si :

- Vous avez effectué votre recensement citoyen dans la commune de votre domicile à vos 16 ans.
- Vous avez obtenu la nationalité française après 2018.

## Comment s'inscrire

### Par Internet, sur [service-public.fr](http://service-public.fr)

À la mairie de La Roche-sur-Yon, auprès du service Relations citoyens, place François-Mitterrand, ou dans les mairies de quartier de Saint-André d'Ornay, la Garenne, la Vallée-Verte et du Bourg-sous-La Roche.

Par courrier, en envoyant au service Relations citoyens le formulaire d'inscription (Cerfa n°12669\*02) et les pièces justificatives.



## Quand s'inscrire ?

Vous avez la possibilité de vous inscrire tout au long de l'année. Cependant, lors d'une année d'élection, vous devez vous inscrire au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de scrutin.

**Cas particuliers :** Les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans entre le 6<sup>e</sup> vendredi précédant le premier tour de scrutin et la veille du jour de l'élection et les personnes qui, après le 1<sup>er</sup> janvier de l'année de l'élection, ont emménagé pour un motif professionnel, les militaires retournant à la vie civile, les personnes venant d'obtenir la nationalité française ou celles ayant recouvré le droit de vote, ont la possibilité de s'inscrire dix jours au plus tard avant le premier tour de scrutin.

## Les pièces à fournir

- **Pièce d'identité en cours de validité** ou expirée depuis moins de cinq ans (justifiant de la nationalité française ou d'un pays membre de l'Union européenne).
- **Justificatif de domicile** de moins de trois mois (facture d'eau, d'électricité, de téléphone fixe ou d'Internet).

## Donnez une seconde vie à votre sapin de Noël !

La Roche-sur-Yon Agglomération renouvelle l'opération gratuite « Recyclage des sapins de Noël ».

En 2021, ce sont près de 3 000 sapins qui avaient été collectés et broyés.

Du 1<sup>er</sup> au 15 janvier, vous pourrez déposer, près de chez vous, votre sapin (sans sac, décorations ou neige artificielle).

24 sites de dépôts sont disponibles sur les communes du territoire, dont dix répartis sur la ville de La Roche-sur-Yon :

- Aubigny-Les Clouzeaux : rue du stade, parking de la salle de sport à Aubigny et parking du stade municipal aux Clouzeaux.
- Fougeré : rue des primevères, aux ateliers municipaux.
- La Chaize-le-Vicomte : rue du souvenir, parking du cimetière.
- La Ferrière : parking de la mairie.
- Landeronde : rue Bonne Lande, parking des ateliers municipaux.
- La Roche-sur-Yon : liste des sites de collecte sur [Irsy.fr](http://Irsy.fr).
- Le Tablier : rue principale, parking de la mairie.
- Mouilleron-le-Captif : avenue val d'Amboise, au niveau des feux tricolores.
- Nesmy : rue Abbé Sireau, à proximité de l'aire des Charmes.
- Rives de l'Yon : place des petits princes à Chaillé-sous-les-Ormeaux et parking rue du Beignon à Saint-Florent-des-Bois.
- Thorigny : parking du lotissement des Treilles.
- Venansault : rue Ampère, ZA La Garlière, aux ateliers municipaux.
- Dompierre-sur-Yon : plateforme de compostage de Margerie, ouvert le samedi, de 9 h à 12 h.

## + d'infos

Plus d'informations auprès du service de Gestion des déchets au 02 51 05 59 91 et sur [www.larochesuryon.fr](http://www.larochesuryon.fr)



**EMPLOI**

## À la rencontre des métiers qui recrutent

Le Bus de l'emploi va à la rencontre des demandeurs d'emploi et des salariés (reconversion, orientation, évolution professionnelle) afin de les informer sur les opportunités d'emploi, les offres de formation et leur proposer des rencontres avec les entreprises qui recrutent. Le deuxième jeudi du mois, le véhicule, mis à disposition par le réseau Impulsyon, est présent à La Roche-sur-Yon ou dans une commune du territoire.

**JEUDI 13 JANVIER**

Recrutements des entreprises de La Chaize-le-Vicomte, Thorigny et Fougeré.  
Quartier des Grands Maisons  
La Chaize-le-Vicomte, de 9 h 30 à 12 h 30

**JEUDI 10 FÉVRIER**

Secteur de la restauration.  
Place Napoléon –  
La Roche-sur-Yon,  
de 9 h 30 à 12 h 30

## Recensement de la population

Se faire recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. La campagne de recensement 2022 se déroulera du 20 janvier au 26 février. Si vous habitez les communes de La Roche-sur-Yon, Landeronde et Fougeré, vous êtes concernés.

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports... Autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée. C'est pourquoi, votre participation au recensement est essentielle !

### **LE SAVIEZ-VOUS ?**

**La Ville de La Roche-sur-Yon met un ordinateur à la disposition des usagers qui souhaiteraient répondre par Internet mais qui ne disposeraient pas d'ordinateur ou de connexion Internet. Rendez-vous au 10, place François-Mitterrand à partir du 20 janvier.**

Si vous êtes concernés par l'enquête 2022, une lettre d'information de la mairie vous sera adressée début janvier. Puis, à partir du 20 janvier, un agent recenseur se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Vous déciderez ensemble du mode d'enquête de votre choix, en ligne ou sur papier. À La Roche-sur-Yon, 8 % de la population sont enquêtés chaque année.

### **+ d'infos**

Plus d'informations auprès de votre mairie et sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## Démarches en ligne



Photo Adobe Stock

Pour faciliter le quotidien des habitants, la Ville et l'Agglomération de La Roche-sur-Yon mettent en place toujours plus de services accessibles en ligne. Près de cinquante démarches sont disponibles sur [larochesuryon.fr](http://larochesuryon.fr). Vous souhaitez demander un titre d'identité (passeport, carte d'identité), obtenir une copie d'acte de naissance ou de décès, établir un dossier de mariage ou de PACS, recevoir une attestation d'accueil ou effectuer une inscription au recensement citoyen obligatoire (16 ans) ? Rendez-vous sur [Irsy.fr/citoyens](http://Irsy.fr/citoyens).

35

## Le Point info mairie répond à toutes vos questions

Des aides aux démarches administratives à la localisation des services de la Ville et de l'Agglomération, en passant par un coup d'œil sur les projets..., situé au 2, rue Clemenceau, le Point info mairie répond aux questions des Yonnais et Agglo-Yonnais.

### **PRATIQUE**

Le Point info mairie est ouvert du mardi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, et le samedi, de 9 h à 12 h





**N°1**  
du portage  
de repas à  
domicile



**Limitez vos déplacements ON VOUS LIVRE!**


**Votre repas livré à domicile et bien plus encore...**

Portage de repas • Ménage • Petits travaux  
Assistance administrative • Télé-assistance

[www.les-menus-services.com](http://www.les-menus-services.com)


AGENCE LA ROCHE SUR YON AGGLO  
02 51 46 71 27  
[rochedee.ouest@les-menus-services.com](mailto:rochedee.ouest@les-menus-services.com)

AGENCE SABLES D'OLONNE LITTORAL  
09 81 73 09 42  
[les.sables.dolonne@les-menus-services.com](mailto:les.sables.dolonne@les-menus-services.com)




**Gamme Gourmet**  
Vos viandes

**LABEL ROUGE** **AOC**



**Origine France**

**AOP**



[WWW.LES-MENUS-SERVICES.COM](http://WWW.LES-MENUS-SERVICES.COM)

# CASS'AUTO

Daniel PAPIN

Faites confiance à un démolisseur agréé pour une démarche écologique

Agrément préfectoral N° PR850022D

**Dépollution gratuite**

- Grand choix de pièces détachées d'occasion
- Rachat de véhicules récents / Faire offre (fort kilométrage - Accidentés - Problèmes mécaniques)
- Transactions de véhicules pour destruction

**Nous fournissons immédiatement :**

- 1 déclaration de cession (préfecture/assurance)
- 1 certificat de destruction (agréé reprise d'état)

- Enlèvement gratuit de votre véhicule pour destruction sur La Roche-sur-Yon et couronne yonnaise.

Pour les distances supérieures, nous contacter





**CASS'AUTO**  
Daniel PAPIN

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h00 - Fermé le samedi

Zone d'activités du Séjour - Rte de Nantes - 85170 LE POIRÉ SUR VIE (Sortie D2A Le Poiré sur Vie - Actipôle 85 Ouest)

**Tél. 02 51 34 10 59** - [daniel.papin@wanadoo.fr](mailto:daniel.papin@wanadoo.fr) - [www.cass-auto.com](http://www.cass-auto.com)

ROCHE+ ET VOUS

# Les réponses à vos questions

👉👉 Que risquent les personnes qui déposent leurs déchets dans la nature ?

Patrick, La Roche-sur-Yon



Interdits par la loi du 15 juillet 1975, les dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent également un risque d'incendie, de blessure, d'intoxication et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

L'abandon ou le dépôt de déchets par un particulier peut donner lieu à une contravention de deuxième classe, soit une amende forfaitaire de 68 euros (majorée à 180 euros si paiement tardif et au maximum à 450 euros en cas de défaut de paiement ou de contestation), selon l'article R632-1 du Code pénal repris par l'article R.541-76 du Code de l'environnement.

Si les déchets sont transportés en véhicule, la contravention peut être d'un montant maximum de 1 500 euros (3 000 euros en cas de récidive) prononcée par un juge, selon l'article R635-8 du Code pénal repris par l'article R541-77 du Code de l'environnement. Le véhicule peut également être saisi, notamment en cas de récidive.

Si vous constatez un dépôt sauvage sur la ville de La Roche-sur-Yon, vous pouvez le signaler par téléphone au 02 51 47 49 02, par l'intermédiaire d'un formulaire en ligne sur [Irsy.fr](http://Irsy.fr) ou via l'application Roche+ (disponible sur Google Play et App Store).

👉👉 J'ai des encombrants à faire enlever, comment dois-je m'y prendre ?

Émeline, La Roche-sur-Yon

La Ville de La Roche-sur-Yon organise gratuitement l'enlèvement des encombrants ménagers sur son territoire le premier lundi de chaque mois. Sont concernés : le mobilier d'une maison et les appareils électroménagers (meubles, tables, chaises, lits, matelas, sommiers, tapis, moquette, salon de jardin, réfrigérateur, machine à laver, lave-vaisselle, télévision chauffe-eau).

### Comment procéder ?

Un formulaire doit être rempli huit jours avant la journée de ramassage auprès de La Roche Services. Les objets doivent être placés, dès 8 h et jusqu'au moment de l'enlèvement, dans un endroit accessible aux véhicules.

Rendez-vous sur [Irsy.fr](http://Irsy.fr), rubriques « services infos pratiques », « vos démarches en ligne », « roche services ».

Les encombrants non collectés par la Ville (papiers et cartons, pièces automobiles, éléments d'une maison : portes, volets, fenêtres, sanitaires..., ferraille, végétaux, gravats, terre) doivent être déposés dans les déchetteries Sainte-Anne ou Belle-Place à La Roche-sur-Yon.

### + de contact

La Roche Services, 5, rue La Fayette  
La Roche-sur-Yon, 02 51 47 49 02

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi,

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ;

le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

### NOUS ÉCRIRE ?

## « Courrier des lecteurs » Vous avez la parole !

La rubrique « Courrier des lecteurs » vous donne la parole au sein de votre magazine. Si vous avez une réaction à nous apporter suite à la parution d'un article ou d'un dossier, une question à nous poser au sujet d'un service aux habitants, ou bien une suggestion à nous formuler en vue de l'amélioration de votre magazine Roche Plus, écrivez-nous à [rocheplus@larochesuryon.fr](mailto:rocheplus@larochesuryon.fr) ou à Magazine Roche Plus, Hôtel de ville et d'agglomération, place du Théâtre – BP 829 – 85201 La Roche-sur-Yon

## Jacques Auxiette nous a quittés le 10 décembre 2021

Les Yonnaises et les Yonnais ont appris avec une très grande émotion la disparition de celui qui fut leur maire, leur proviseur, leur collègue, leur ami, leur camarade de combat, leur proche.

Je veux saluer celui qui fut mon prédécesseur, le maire à la fois bâtisseur et visionnaire et rappeler l'homme d'engagements, humaniste et bienveillant.

Je ne partageais pas forcément sa ligne politique et je n'aurais pas nécessairement fait ses choix. Toutefois, c'est avec cette singularité que j'exprime un immense respect pour l'édile emblématique, ainsi qu'une grande admiration pour son parcours, fait d'un engagement sans faille au service de convictions et d'idées.

Jacques Auxiette avait épousé La Roche-sur-Yon, sincèrement, humainement et généreusement. Conseiller municipal puis maire, il a dirigé notre Ville pendant 27 années et il l'a indéniablement marquée de son empreinte, qu'elle soit urbanistique, solidaire ou culturelle. Je pense notamment au pôle universitaire, à la piscine et la patinoire, aux maisons de quartier, aux jumelages et bien entendu à la Scène nationale du Grand R.

Jacques Auxiette exerça ainsi sa fonction d'élu en sachant décider et trancher, en cherchant toujours le plus court chemin entre une ambition et sa réalisation, en restant avant tout proche et à l'écoute de ses concitoyens et en cultivant cette proximité et cette accessibilité franches, qui font des maires les élus les plus appréciés des Français.

Nos échanges ont toujours été francs et courtois, nos débats ont certaines fois été vifs, mais c'est là le noble jeu de la démocratie à laquelle Jacques Auxiette était tant attaché. Quoi qu'il en soit, nous partagions une passion commune, celle de bâtir pour demain, celle de servir les Yonnaises et les Yonnais, celle de la primauté de l'enracinement local, celle de faire progresser notre belle capitale de la Vendée.

Professeur puis proviseur, Jacques Auxiette portait l'éducation et l'égalité des chances dans ses veines. Militant humaniste, il était avant tout un homme d'engagement et de fidélité pour sa Ville, pour son Département et pour sa Région. Il fut ainsi un ardent défenseur de l'identité de ces trois territoires et de leur mise en valeur.

Par-delà les divergences, les choix politiques et les étiquettes partisans, c'est à un républicain convaincu à qui je rends hommage et c'est aussi et surtout, à un homme de convictions.

Avec la disparition de Jacques Auxiette, nous le ressentons collectivement, c'est une page de l'histoire de La Roche-sur-Yon qui se tourne. Et l'hommage nombreux et chaleureux des Yonnaises et des Yonnais, en est le plus bel écho.

J'adresse donc au nom de la Ville de la Roche-sur-Yon et de l'ensemble du conseil municipal, notre témoignage de sympathie et d'attachement à son épouse, à sa famille et à ses proches.

**Luc Bouard et  
les élus du groupe « Unis et solidaires,  
ensemble on continue »**

## Merci Jacques Auxiette !

L'ensemble des élu·e·s de notre groupe vous souhaite une bonne et heureuse année ! Que 2022 apporte le meilleur à chacune et chacun d'entre vous dans sa vie personnelle et que, collectivement, cette nouvelle année constitue une avancée utile face aux défis majeurs de notre époque.

La fin de l'année 2021 fut, malheureusement, marquée par la triste disparition de Jacques Auxiette. Comme les nombreux témoignages, louant son action autant que sa personne, l'ont montré, Jacques Auxiette était un maire très apprécié des Yonnaises et Yonnais. Signe de ce lien fort noué à partir de sa première élection en 1977, il fut constamment réélu à ce poste qu'il conserva jusqu'à son élection à la tête de la Région des Pays de la Loire en 2004.

Notre groupe tient à lui rendre un profond hommage. Par son action résolument progressiste, il a énormément apporté à notre cité. Sans pouvoir énumérer ici tout ce que notre ville lui doit, nul ne peut nier que, grâce à lui, La Roche-sur-Yon s'est considérablement transformée, se dotant de nombreux équipements

culturels et sportifs, de maisons de quartier comme d'instances innovantes de démocratie participative. Soucieux d'une ville accessible à tous, c'est également grâce à sa volonté politique que de nombreuses familles purent bénéficier d'un logement social. Très attaché à l'ouverture aux autres cultures, Jacques Auxiette a donné à notre ville un visage résolument humaniste, celui d'une ville « en route vers le monde », pour reprendre le nom du premier festival de cinéma qui vit le jour, sous son impulsion, en 2001, le visage d'une commune riche de ses nombreux jumelages et dont les habitants aimaient se rassembler autour de la « fête contre le racisme ». À ce maire exemplaire, nous tenons à redire ici collectivement toute notre reconnaissance. << Merci Jacques Auxiette >> !

**Groupe d'opposition « Engageons-nous » :**  
**Romain Bossis, Martine Chantecaille,  
Myriam Després, Nicolas Héлары,  
Stéphane Ibarra, Florence Lemaire,  
David Sallé, Aurélie Vieilledent.**

## Agir

La crise sanitaire pèse encore sur notre société et la divise, mais l'urgence écologique est toujours là. Un projet fort peut nous rassembler : agir résolument pour garder notre Terre habitable, dans une société plus juste et solidaire.

Venez échanger avec nous les mardis, de 12 h à 14 h, au local EELV, 23, rue Racine à La Roche-sur-Yon.

**Nous écrire :** [guy.batiot@larochesuryon.fr](mailto:guy.batiot@larochesuryon.fr) ;  
[claire.mauriat@larochesuryon.fr](mailto:claire.mauriat@larochesuryon.fr)  
**Pour aller + loin :** [eelv@pdl.fr](mailto:eelv@pdl.fr)  
<http://www.jadot2022.fr/>

**Mauriat Claire – Batiot Guy –  
Groupe Écologie et Solidarité**

## La Ferrière

Transformons notre cadre de vie !

Le conseil municipal de La Ferrière vient de recruter un architecte pour reconstruire sa mairie au cœur du bourg et redéployer le centre culturel sur le site de la mairie incendiée.

Les travaux commenceront en 2022 et marqueront le début de la mutation de notre commune pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Plusieurs déconstructions viendront ouvrir les espaces permettant les aménagements.

Notre volonté est d'organiser des circulations douces dans le cœur du bourg. Le projet avance, en lien avec le Département pour la gestion de la RD 160 qui reste un itinéraire pour les convois exceptionnels. Des espaces sécurisés pour les vélos, les piétons et les PMR seront créés et l'accès aux commerces sera favorisé. Ces voies douces viendront se connecter aux itinéraires déjà utilisés qui permettent de rejoindre les autres lieux de vie de la commune que nous conforterons. Mais notre regard se porte aussi au-delà des

limites de La Ferrière, au cœur de l'Agglo, pour réaliser ensemble et avec le Conseil départemental une piste cyclable directe vers La Roche-sur-Yon.

Dans le cadre de notre démarche de développement durable, il est temps de décarboner les transports mais aussi de promouvoir l'activité physique !

Bonne santé et belle année 2022 !

**David Bely,**  
maire de La Ferrière

## Landeronde

Après le succès des festivités de Noël, qui nous ont permis d'accueillir un public nombreux, notre équipe municipale débute la préparation du budget 2022.

Le chantier de rénovation énergétique de l'école publique va commencer. Avec une enveloppe financière estimée à 310 000 €, ces travaux vont apporter une meilleure qualité de travail aux usagers : aux enfants comme aux enseignants. L'amélioration de la ventilation de nos locaux, ainsi que la pose de capteurs de CO<sub>2</sub> vont nous permettre de contrôler et d'améliorer la qualité de l'air. C'est un enjeu majeur en cette période de crise sanitaire. Des travaux d'isolation et de changement des menuiseries sont également inscrits dans le cadre de cette réhabilitation énergétique. C'est un investissement important qui devrait nous permettre, à terme, de diminuer nos charges de fonctionnement sur le groupe scolaire.

C'est aussi une responsabilité forte pour protéger l'environnement.

2022 sera une année d'études :

- étude de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un pôle socio-médical, en rénovant les « maisons Tapon », foncier dont la Mairie est propriétaire depuis de nombreuses années ;
- passation d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour mener une réflexion concertée sur le réaménagement de notre centre-bourg : les commerces, les services, la densification de l'habitat, les espaces publics et les circulations ;
- étude de maîtrise d'œuvre pour la création d'une extension ou d'une annexe à la salle de sports.

Depuis l'intégration de l'activité du tennis de table, cet équipement est saturé et de nouveaux besoins ont été identifiés.

Le bien vivre ensemble continuera d'être notre

préoccupation majeure. Notre soutien aux associations locales sera renouvelé. La diversité de leurs activités permet de toucher un grand nombre de nos habitants. Nous continuerons d'accompagner et de soutenir les Landeronnais dans leurs initiatives et leur créativité. La commune organisera des moments festifs et notamment, je l'espère, la deuxième édition des « Scènes Estivales ».

Vous pouvez compter sur nous pour que Landeronde soit une commune qui bouge, qui entreprend, qui soutient, qui s'ouvre sur son agglomération.

Je vous souhaite une très bonne année 2022 ; qu'elle vous apporte, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches, santé, bonheur et réussite.

**Angie Lebœuf,**  
maire de Landeronde

## Mouilleron-le-Captif

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter une année 2022 pleine d'optimisme et d'espoir à tous les Agglo-Yonnais ! Nous espérons que cette nouvelle année vous donnera l'occasion de venir découvrir ou redécouvrir notre commune à travers différents projets qui nous tiennent à cœur.

En effet, la municipalité de Mouilleron-le-Captif vient d'obtenir la subvention « Ensemble préservons le patrimoine naturel de nos territoires » de la Fondation du Crédit Agricole Pays de France au titre de la préservation du patrimoine végétal du parc de Beaupty. Nous souhaitons, outre la protection de l'environnement de cet écrin de verdure, développer les animations dans cet

endroit propice aux festivités. Le premier marché de Noël de Beaupty qui vient de se dérouler nous conforte dans cet objectif. C'est pourquoi, la création d'un comité d'animation composé de Mouilleronnais motivés et accompagnés par quelques élus vient naturellement renforcer la concrétisation de ces ambitions.

Comme nous avons pu le constater lors du dernier Téléthon, la mobilisation des associations mouilleronnaises et de leurs bénévoles est considérable. La disponibilité et l'investissement de ces derniers viennent d'ailleurs d'être récompensés par l'obtention du label Vendée double cœur décerné par le Département. Le dynamisme associatif local est à nouveau reconnu et valorisé.

Les valeurs d'entraide, de partage et de solidarité véhiculées par notre tissu associatif s'enseignent dès le plus jeune âge. Ainsi, la commission jeunesse a souhaité remettre aux CM2 de la commune le « Passeport du civisme » créé par Maxence de Ruy, Maire de Talmont-Saint-Hilaire. Avec ce document, fil conducteur de leur dernière année de scolarité élémentaire, nos jeunes pourront réaliser des actions civiques et développer de nouvelles compétences. L'implication de cette jeune génération nous permet de regarder l'avenir avec confiance.

**Jacky Godard,**  
maire de Mouilleron-le-Captif

**Portes ouvertes**

**SAMEDI 29 JANVIER 2022**



**« À l'ICES,  
la réussite  
n'est pas virtuelle. »**

Inscription à la journée portes ouvertes sur [ices.fr](https://www.ices.fr)



Institut catholique de Vendée